



**Baie**  
du-Febvre



La V'Oie de Baie-du-Febvre

Novembre 2024

# Salon des aînés

DE BAIE-DU-FEBVRE



**Centre communautaire de  
Baie-du-Febvre**

288, rue Principale, Baie-du-Febvre

**9h00 à 10h30 : KIOSQUES**

*Venez visiter les kiosques de nos exposants (loisirs, santé, sécurité, services, etc.). Bouchées et café seront servis sur place.*

**10h30 à 11h30 : CONFÉRENCE**

*Me Caroline Bouchard, notaire, sera sur place pour vous parler de testament, de mandat de protection et de procuration ainsi que pour répondre à vos questions.*

**ÉVÉNEMENT GRATUIT  
POUR TOUS!**

**Mardi  
19  
NOVEMBRE  
2024**

**NOËL DES ENFANTS : vous avez jusqu'au 12 novembre pour inscrire vos enfants de 12 ans et moins – formulaire en dernière page du Bulletin municipal!**

# MÉGA VENTE DE LIVRES USAGÉS



CASSE-TÊTES  
ROMANS - CASSE-TÊTES - LIVRES JEUNESSE  
ROMANS

Nous vous invitons à notre vente de **romans**, de **livres jeunesse** ainsi que d'une bonne quantité de **casse-têtes**. Plusieurs titres proviennent de dons du public.

**Profitez-en pour faire le plein de lectures à petit prix!**



**Samedi 2 novembre**  
9 h 00 à 16 h 00



**Bibliothèque de Baie-du-Febvre**  
23, rue de l'Église

*\*Paiement en argent comptant seulement*

# Novembre 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
27	28	29	30	31	1	2  Vente de livres usagés à la bibliothèque
3	4  Séance du conseil	5 Clinique de vaccination	6  Dîner des ELLES	7 	8	9
10	11  Jour du Souvenir	12  FADOQ : Après-midi jeux	13	14 	15	16
17	18	19  Salons des aînés de Baie-du-Febvre	20 Journée mondiale de l'enfance	21 	22 Bingo AFÉAS	23
24	25	26 	27	28 	29  Illumination des parcs	30



Le Noël du Cœur est toujours présent afin de soutenir les personnes démunies de notre localité.

Nous vous demandons de continuer, comme vous l'avez fait par les années passées, à contribuer à notre cause.

**Vous pourrez donc venir porter vos dons le 29 novembre 2024 à l'accueil du Centre Communautaire de 10h à 22h. Nous serons heureux de vous accueillir.**

**Nous ferons aussi la collecte de denrées pour les paniers de Noël au bureau municipal. Nous vous remercions de votre générosité.**

**Pour être admissible à un panier de Noël et pour en faire la demande, communiquez au 819-386-1831 ou remplir le formulaire ci-joint (page 10 du Bulletin municipal) et le poster au C.P.61 de Baie-du-Febvre.**

## LA VOIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Le bulletin municipal est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPEG ou PNG)

Par courriel à : [journalbaie@hotmail.com](mailto:journalbaie@hotmail.com)  
819 519-6422, ext. 1

Novembre 2024.3

## Mise en page

Marie-Noëlle Lavertu  
Adjointe à la direction

## Impression

Municipalité de Baie-du-Febvre  
Tirage 489 exemplaires

“

## Des nouvelles de notre municipalité

”

### SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil aura lieu le lundi 4 novembre prochain, à compter de 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 298, route Marie-Victorin.

### DATES DE COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES & DE LA RÉCUPÉRATION

#### Dates à retenir

**Ordures ménagères** : 14 et 28 novembre 2024

**Récupération** : 7 et 21 novembre 2024

### STATIONNEMENT DE NUIT ET DÉNEIGEMENT

Dans notre Municipalité, le stationnement de nuit est règlementé du 15 novembre au 15 avril. Pendant cette période, il est strictement interdit de stationner dans les rues de 23h à 7h afin de faciliter le déneigement des rues. Ce règlement est applicable par la Sûreté du Québec qui peut émettre des contraventions.

### HALLOWEEN : COLLECTE DE BONBONS

La collecte de bonbons pour l'Halloween se fera le jeudi 31 octobre dans la Municipalité de Baie-du-Febvre. Nous invitons tous les citoyens à redoubler de prudence lors de leurs déplacements, puisque de nombreux enfants circuleront dans les rues.

### ABRIS TEMPORAIRES

L'installation des abris temporaires est autorisée à partir du 15 octobre et jusqu'au 15 avril de chaque année.

### DATE DE TOMBÉE POUR LE BULLETIN MUNICIPAL

Vous souhaitez faire paraître un texte dans le Bulletin municipal? Il est important de respecter la date de tombée, soit le 15 du mois, afin que le texte puisse être publié dans le Bulletin du mois suivant. **Nous ne pouvons pas garantir la publication de votre texte.** En effet, le Bulletin municipal est une publication dont la vocation est avant tout de partager les nouvelles et informations concernant la Municipalité. Les publications des organismes locaux sont également prioritaires. En tout temps, la Municipalité peut s'abstenir de publier un texte ou une publicité, que ce soit par manque d'espace ou parce que le contenu ne correspond pas à la ligne éditoriale du Bulletin municipal. Vous pouvez faire parvenir vos communiqués par courriel à : [journalbaie@hotmail.com](mailto:journalbaie@hotmail.com).

## Distribution de bonbons

**Le 31 octobre, les pompiers de la Régie incendie du Lac St-Pierre, le Club optimiste et les Loisirs de Baie-du-Febvre seront au Parc des Générations (au coin des rues Principale et de l'Église) pour distribuer des bonbons aux enfants lors de leur collecte. Passez les voir en grand nombre!**

 **Joyeuse Halloween!**

## Programme d'aide à la revitalisation

Le Programme d'aide à la revitalisation, qui permet d'obtenir un crédit de taxes suite à la construction ou la rénovation d'immeubles résidentiels, est disponible sur **tout le territoire** de Baie-du-Febvre. Pour en savoir plus ou pour obtenir le formulaire de demande, consultez le Centre de documentation de notre site web ([www.baie-du-febvre.net](http://www.baie-du-febvre.net)).





## ÉTAT COMPARATIF DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT AU 30/09/2024

L'état comparatif des activités de fonctionnement au 30 septembre 2024 de la Municipalité de Baie-du-Febvre a été déposé par la directrice générale et greffière-trésorière aux membres du conseil présents.

### MANDAT D'AUDIT POUR L'ANNÉE 2024

La Municipalité de Baie-du-Febvre a accepté l'offre de services de la société de comptables professionnels agréés FBL S.E.N.C.R.L. afin de réaliser le mandat d'audit des états financiers consolidés pour l'exercice qui se terminera le 31 décembre 2024, pour un montant de 21 750 \$ plus taxes.

### ADOPTION DE LA DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LE FRANÇAIS

La Municipalité de Baie-du-Febvre a adopté une *Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que le français* afin de préciser la nature des situations dans lesquelles les employés municipaux peuvent utiliser une autre langue que le français. Cette directive sera disponible sur le site internet de la Municipalité.

### DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS ET ACCÈS

Suite à l'appel d'offres pour le déneigement des stationnements et accès de la Municipalité de Baie-du-Febvre, une soumission a été reçue. Le conseil municipal a donc retenu les services de FDR INC. pour le déneigement avec épandage d'abrasif pour les saisons 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 au prix de 55 128 \$ avant taxes.

### TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU PONCEAU PRÈS DU 40, CHEMIN DU PAYS-BRÛLÉ

La Municipalité de Baie-du-Febvre a procédé à un appel d'offres public pour les travaux de remplacement d'un ponceau situé près du 40, chemin du Pays-Brûlé. Neuf soumissions ont été reçues ; la Municipalité a accepté la plus basse soumission conforme, c'est-à-dire celle d'Excavation M. Leclerc inc. pour un montant de 554 990 \$ avant taxes.

### SOUSSION POUR SALEUSE

Le conseil municipal a accepté la soumission des Entreprises Michel Guévin Inc. pour l'achat d'une saleuse au montant de 4 995 \$ + taxes.

### ENTENTE INTERMUNICIPALE D'ENTRAIDE RELATIVE AUX SERVICES D'OPÉRATEURS CERTIFIÉS EN EAU POTABLE

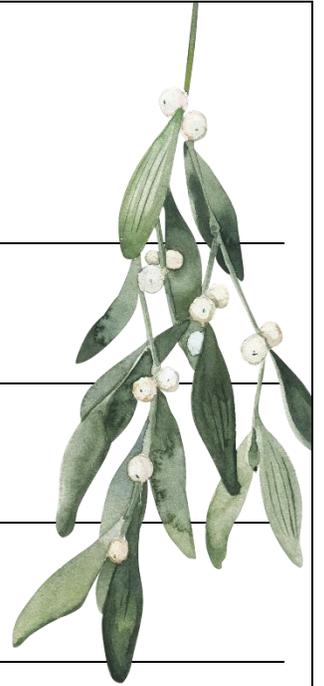
Les municipalités de Baie-du-Febvre, La Visitation-de-Yamaska, Saint-Elphège, Sainte-Monique, Sainte-Perpétue et Saint-Zéphirin-de-Courval ont effectué une démarche de collaboration afin d'élaborer une entente d'entraide au niveau de l'eau potable. Le manque de main d'œuvre, la charge de travail et les obligations légales qui ne cessent d'augmenter ont motivé cette démarche, qui permettra aux municipalités parties à l'entente de maintenir l'opération des réseaux d'eau potable sur leur territoire même en cas d'imprévu. La Municipalité de Baie-du-Febvre a donc accepté de participer à l'entente intermunicipale relative au partage des opérateurs certifiés en eau potable.

### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FRR VOLET 4

La Municipalité a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière au *Fonds régions et ruralités volet 4 – Aide financière pour les projets locaux de vitalisation* afin d'installer des clôtures et des « chicanes anti-intrusion » le long du nouveau sentier pédestre aménagé près de l'Église.

## Horaire des célébrations – Novembre 2024

Dimanche	3 novembre	09h30	Saint-Zéphirin	ADACE
		09h30	Saint-Elphège	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	10 novembre	09h30	Port Saint-François	Messe
		10h45	Sainte-Monique	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	17 novembre	09h30	Port Saint-François	ADACE
		09h30	Saint-Zéphirin	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche	24 novembre	09h30	Port Saint-François	ADACE
		09h30	Baie-du-Febvre	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe



## Le hockey pour les plus âgés et âgées

Et oui, la saison du hockey approche.

Comme à chaque année, le mercredi de 15 à 17 heures, il y a le hockey pour les plus âgés, âgées. Disons environ 50 ans et plus. Sans contact, sans lacés frappés et sans gardien de but. Que du plaisir et du social entre nous. Seule obligation : le port du casque. Recommandé : jambière, protège coudes, etc. **Nous invitons tous ceux qui désirent se joindre à nous (pas besoin d'être un pro.) à me contacter.**

Merci. Pierre Grandbois sur courriel : [grandboispierre@hotmail.com](mailto:grandboispierre@hotmail.com)



### INVITATION AUX PRODUCTRICES ET AUX PRODUCTEURS AGRICOLES, AINSI QU'À TOUTES LES PERSONNES QUI LES CÔTOIENT

Pour savoir quoi faire devant une personne en détresse : reconnaître les signes de détresse et diriger la personne vers les bonnes ressources.

### Formation GRATUITE : AGIR en sentinelle pour la prévention du suicide – Déclinaison agricole

Date : 10 décembre 2024

Lieu : École d'agriculture de Nicolet (575, rue Mgr Brunault)

Heure : 8h30 à 16h30

Informations et inscription :

[www.upa.qc.ca/producteur/formations/detail/agir-en-sentinelle-pour-la-prevention-du-suicide-declinaison-agricole-4](http://www.upa.qc.ca/producteur/formations/detail/agir-en-sentinelle-pour-la-prevention-du-suicide-declinaison-agricole-4)



# Illumination des parcs

Joignez-vous à nous le **vendredi 29 novembre**  
au Parc du Tricentenaire (près de l'église) pour  
l'illumination des parcs à 19h00.

**Café et chocolat chaud sur place!**



Venez dîner avec les **ELLES** de Baie-du-Febvre lors de leur dîner mensuel qui aura lieu le mercredi 6 novembre à 11h30 au restaurant Théo de Nicolet.

Joignez-vous à nous, entre voisines, entre amies pour un petit brin de jasette autour d'un bon repas.

Il est très important de réserver votre place dès aujourd'hui auprès de Lucie 450-783-3108 ou Madeleine au 450-783-6270

Il y a possibilité de faire du co-voiturage.



# Paniers de Noël

Dès le 1er novembre, nous récolterons des **denrées non périssables** pour les paniers de Noël du Noël du Coeur. Les denrées récoltées seront distribuées à des familles de Baie-du-Febvre dans le besoin. Vous pouvez apporter vos dons à l'hôtel de ville ou à la bibliothèque.

**Merci de votre générosité!**



fadoq

**APRÈS-MIDI JEUX**

12 novembre 13 h 30

**Centre communautaire  
de Baie-du-Febvre**

**Venez vous amuser en  
grand nombre!**

**Bienvenue à tous!**





de Baie-du-Febvre  
organise un



**Le 22 Novembre 2024 à 19 heures**

au Centre Communautaire  
de Baie-du-Febvre

Prix d'entrée : **20\$**

qui vous donne droit à 4 cartes

Cartes additionnelles : 1 @ 2\$ - 3 @ 5\$

Vestiaire gratuit

Billets de partage : 1 @ 2\$ - 3 @ 5\$ - 7 @ 10\$

Eau, liqueur, café et thé sur place

**Bienvenue à tous !**

## Visitons la Suisse envoûtante



Exceptionnellement le  
**lundi 4 novembre à 13h30**  
au Centre communautaire de  
Baie-du-Febvre

**Entrée gratuite**



Ce visionnement est une  
gracieuseté de la FADOQ de  
Baie-du-Febvre

## Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux.

Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement.

**LA GRANDE  
SEMAINE DES  
TOUT-PETITS**

9<sup>e</sup> édition

18 au 24 novembre 2024

[grandesemaine.com](http://grandesemaine.com)



# Chronique Saisonnière

## du Comité d'embellissement



### Préparation des vivaces à l'automne

La plupart des vivaces rustiques sont adaptées à nos hivers québécois. Toutefois, il y a quelques précautions à prendre afin d'assurer leur santé. Vous le savez sûrement : la neige agit déjà comme un isolant naturel et protège nos vivaces. Par contre, il y a toujours un risque de gel et de dégel pour les plantes situées près des fondations de la maison. Cette situation peut entraîner le réveil hâtif de nos vivaces et causer leur dessèchement.

Afin de protéger nos plantes, voici quelques recommandations :

- Vous pouvez étendre un paillis naturel comme des feuilles mortes ou de la paille, soit environ 5 à 10 cm d'épaisseur, mais il faut attendre que le sol soit gelé;
- Idéalement, il est préférable d'attendre au printemps pour la plantation des vivaces, à moins de s'assurer d'une protection avec un paillis;
- Préférentiellement, la taille du feuillage est faite au printemps. Cependant, certaines vivaces plus fragiles aux maladies peuvent être taillées en automne. Il faut effectuer la taille à 5 cm du sol, idéalement après les premiers gels;
- Nous pouvons conserver les tiges et les feuilles sèches des graminées ornementales tout l'hiver. Elle embellissent nos aménagements paysagers hivernaux.

### Bénévoles recherchés!

**Vous avez le pousse vert et une passion pour les fleurs et les décorations? Vous aimeriez nous aider à embellir notre Municipalité? Le Comité d'embellissement de Baie-du-Febvre est toujours à la recherche de bénévoles! Contactez-nous au 819 519-6422, poste 1 pour plus d'informations.**





**Vous pouvez poster votre demande au CP 61, Baie-du-Febvre, JOG 1A0**

**REMPLIR UN SEUL FORMULAIRE PAR ADRESSE (sauf si colocataire)**  
*Noël du Coeur ce n'est pas un droit acquis, c'est un cadeau de Noël*

**1. Informations sur la personne pour qui la demande est faite (en lettres moulées)**

Est-ce une première demande : Oui  Non

No. **Assurance-maladie** (RAMQ): \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
 - ex. : 1962/04/07 AN (4 chif.) MO- -JR

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
 (Numéro) (Rue) (App. ou chambre) (Code postal)

Depuis combien de temps demeurez-vous à cette adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Je n'ai pas de téléphone :   
 Votre numéro de téléphone restera STRICTEMENT confidentiel.

Êtes-vous propriétaire? Oui  Non  ou En logement ? Oui  Non

Est-ce un loyer subventionné? Oui  Non  En chambre ? Oui  Non

Avez-vous un colocataire ? Oui  Non

Si oui, nom de famille \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Est-ce qu'il fait une demande ? Oui  (joindre le formulaire) Non  Je ne sais pas

**2. Y a-t-il des membres de votre famille ou chambreur qui demeurent avec vous ?** Oui  Non

NOM DE FAMILLE	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE Année (4 chif.) /mois /jour ex. : 1962/04/07	C = conjoint(e) EGP = garde partagée E = enfant F = Parenté T = Chambreur	18 ans + E = Étud R = Rev.
Consigne : Indiquer la lettre, si EGP ajoutez le nombre de jours par mois ↘ ↙				

Continuer au verso pour ajouter d'autres enfants.

3. REVENU TOTAL MENSUEL (par mois) pour toutes les personnes mentionnées ci-dessus avec revenu (sauf coloco.)		4. DÉPENSES TOTALES MENSUELLES (par mois) VOTRE PART	
Sécurité de revenu (aide sociale)		Loyer (par mois), ceci inclut : Chauffage <input type="checkbox"/> Électricité <input type="checkbox"/>	
Assurance-emploi (chômage)		Pension alimentaire (par mois)	
Salaire		Hydro-Québec (par mois) Seulement si pas inclus dans le prix du loyer	
Régie des rentes du Qc (RRQ)		Câble / Internet (par mois)	
Pension de vieillesse		Téléphone / cellulaire (par mois)	
Supplément de revenu garanti		Huile ou gaz (par mois)	
Pension alimentaire		Prêt (mensuel)	
Crédit solidarité (Qc)		Assurances (mens. ou annuelles)	
Allocations familiales (Qc)		Médicaments non remboursés	
Prestations pour enfants/famille (Féd.)		Nourriture	
Bourse d'études (combien/mois)	/( ) mois	Frais de garde et/transport scol.	
Prêt étudiant		Vêtements	
SAAQ ou CSST		Autres dépenses	
TPS		<b>TOTAL ---&gt;</b>	
Autres revenus			

Je reconnais que ces informations sont vraies. Ni moi, ni aucune autre personne demeurant avec moi n'a fait une demande. (sauf colocataire)

\*\*\* → **Contrevenir à ces critères annule mes demandes pour les deux (2) prochaines années.** ← \*\*\*

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ 2024

\*\* Remettre ce formulaire complété avant le \_ 25 novembre 2024

# Vous êtes fait fort.

Mais les virus aussi.



**Clinique de vaccination à Baie-du-Febvre**

**Lieu** Municipalité Baie-du-Febvre

**Local** Centre Communautaire  
288, rue Principale  
Baie-du-Febvre

**Date** 5 novembre 2024

**Heure** 10h00 à 16h00

**Vaccins offerts**

**INFLUENZA  
PNEUMOVAX  
ARN messenger (Moderna-Pfizer)**  
Doses de vaccination offertes en fonction du *Protocole d'immunisation du Québec*.

Pour toute information concernant la vaccination, consultez le [ciusssmcq.ca](https://ciusssmcq.ca)



**Votre gouvernement**

**Québec**

# NOËL DES ENFANTS DE BAIE-DU-FEBVRE

Les Loisirs de Baie-du-Febvre vous invitent à inscrire vos enfants de 12 ans et moins à leur activité de Noël, le dimanche 8 décembre 2024 à 13h00 au Centre communautaire. Au programme : animation, sourires et remise de cadeaux par le Père-Noël !

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE** : inscrivez vos enfants avant le 12 novembre 2024

- Par courriel : retournez le formulaire rempli à [agente.comm@baie-du-febvre.net](mailto:agente.comm@baie-du-febvre.net) ou
- Rapportez votre formulaire à l'Hôtel de ville sur nos heures d'ouverture ou en le déposant dans la chute à documents près de la porte de côté.



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION - NOËL 2024

Nom du parent/tuteur : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_ Baie-du-Febvre, (QC) J0G 1A0

(numéro)

(rue)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Prénom et nom de l'enfant :	Genre (M / F) :	Âge au 1er déc. 2024 :	Allergie(s) :
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

**\*L'activité est réservée aux résidents de Baie-du-Febvre\***

**\*Inscription obligatoire avant le 12 novembre 2024\***

**\*Les enfants doivent être accompagnés d'un(e) adulte\***

**Inscription**

